

DIRECTION GENERALE DES CONTRI-  
BUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

N° \_\_\_\_\_/DGCDI

INSTRUCTION N° 71/80

OBJET : Mise à jour du Fichier  
contribuable.-  
-----

Afin de procéder à une mise à jour du fichier contribuable c'est-à-dire de pouvoir à moyen terme annuler certains numéros de compte de contribuables ne se trouvant plus au Gabon, il est créé à compter de ce jour, une nouvelle série de numéros de compte

Série 100.000 à 199.999 : contribuables relevant de la division des fonctionnaires;

- Série 200.000 à 399.999 : Contribuables relevant de la catégorie des Bénéfices Industriels et Commerciaux, Bénéfices non commerciaux et bénéfices agricoles;

- Série 400.000 et suivant : Autres contribuables c'est-à-dire ceux disposant de revenus fonciers, de salaires ou de revenus de capitaux mobiliers.

S'agissant de l'application de ces dispositions nouvelles, il sera procédé de la manière suivante :

- Série 100.000 (fonctionnaires) : comme par le passé, seule la Direction des Finances (service de la Solde) est habilitée à donner un numéro de compte contribuable aux agents qu'elle rétribue.

- Série 200.000 à 399.999 : contribuables relevant de la catégorie des BIC, BNC et BA :

1°) S'agissant de nouveaux contribuables, le Service Central des Impôts procédera, comme antérieurement, à l'immatriculation de ceux-ci

2°) S'agissant d'anciens contribuables faisant l'objet d'imposition aux BIC, BNC ou à la contribution des patentes :

- Une fiche Modèle 99 de création sera rédigée par le Service d'Assiette, le Service Central se réservant de procéder à la nouvelle immatriculation dans la zone à six (6) chiffres qui sera, de ce fait,

laissée en blanc.

- Une Deuxième fiche 99 sera également rédigée par le Service d'Assiette et fera l'objet d'une radiation de l'ancien numéro; sur ce point précis, il est rappelé qu'il est inutile de remplir la totalité de la fiche; seules seront portés :

- le nom du contribuable,
- son numéro de compte avec parallèlement la mise en évidence de la mention "ANNULLATION " dans la zone "IDENTIFICATION";
- Série 400.000 (Autres contribuables) : le Service Central attribuera les nouveaux numéros sur proposition des Services d'Assiette

Libreville, le 8 Avril 1980

LE DIRECTEUR GENERAL DES CONTRIBUTIONS  
DIRECTES ET INDIRECTES,

✱

MAHANGA-na-MAVUNGU Denis.-